

Communiqué

Chauffage à distance

Pully et Lausanne s'associent pour décarboner les réseaux thermiques

Pully et Lausanne resserrent leurs liens. Les deux communes ont signé un partenariat pour le déploiement du chauffage à distance et la réalisation de centrales de production de chaleur renouvelable sur la commune de Pully.

En tant que communes voisines, Pully et Lausanne collaborent étroitement, et avec succès, depuis de nombreuses années dans la gestion de l'eau, des déchets, du gaz et de l'électricité. Conscientes de la nécessité de décarboner le chauffage des bâtiments, elles souhaitent étendre cette collaboration au chauffage à distance.

A cet effet, les deux communes ont signé une convention le 5 mars 2024 qui autorisera Lausanne à étendre son réseau de chauffage à distance sur la commune de Pully.

Grâce à ce nouveau partenariat, les habitantes et habitants de Pully pourront bénéficier de la chaleur renouvelable déjà produite sur le territoire lausannois, ce qui permettra à Pully d'accélérer la décarbonation de son territoire. Les études techniques sont encore en cours, mais les premiers ménages devraient pouvoir être raccordés sur le territoire pullièran à l'horizon 2028-2030.

Les deux parties s'engagent, de plus, à participer à l'étude et à la construction d'usines de production de chaleur renouvelable afin d'alimenter le chauffage à distance. Ces installations permettront aux deux partenaires de couvrir une part importante des besoins territoriaux, d'augmenter la part renouvelable du chauffage à distance, de renforcer la sécurité d'approvisionnement et de valoriser les ressources locales pullièranes.

Selon les premières études, il est prévu de

- déployer le réseau prioritairement dans le sud de Pully, en l'alimentant progressivement avec de la chaleur locale, telle que la chaleur extraite de l'eau du lac et la chaleur récupérée des eaux épurées de la future STEP de Pully, en complément des ressources existantes telles que la production de chaleur de l'usine TRIDEL;
- en fonction des possibilités, et dans un second temps, d'étendre le réseau également au nord de Pully avec de nouvelles sources de chaleur, telles que le bois ou la géothermie hydrothermale.

Les deux communes se réjouissent de renforcer leurs liens, afin de fournir à leurs citoyennes et citoyens une énergie renouvelable et de confirmer ainsi leur rôle dans la transition énergétique.

Les Municipalités de Lausanne et de Pully

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- **Xavier Company, Conseiller municipal en charge des Services industriels de Lausanne, 021 315 82 00**
- **Marc Zolliker, Conseiller municipal en charge de la Direction des travaux et des Services industriels de Pully, 021 721 32 00**

Informations sur www.lausanne.ch/sil

Lausanne, le 6 mars 2024